



**12 Heures de Spa - Francorchamps**

**04, 05, 06 & 07 juin 2009**

**Dernière édition le 11/05/09**

**REGLEMENT PARTICULIER & ADDITIONNEL**

PRC Group

**12h de Spa - Francorchamps**

**04, 05, 06 & 07 juin 2009**

**REGLEMENT**

**Index**

***Chapitre I. Organisation.***

- Article 1. Définition de l'épreuve.
- Article 2. Organisation.
- Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.
- Article 4. Officiels.
- Article 5. Timing de l'épreuve.

***Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.***

- Article 6. Pilotes.
- Article 7. Description des véhicules admis.
- Article 8. Laissez-passer – Cartes de fonction.
- Article 9. Assurance.

***Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.***

- Article 10. Essais – Qualification.
- Article 11. Grille de départ.
- Article 12. Procédure de départ.
- Article 13. Divers.

## **Chapitre I. Organisation.**

### **Article 1. Définition de l'épreuve.**

«12 h de Spa- Francorchamps» a le statut d'épreuve nationale OPEN.

L'épreuve des 12h de Spa – Francorchamps est composée d'une série: BTCS.

Et des championnats et/ou séries annexes : BGTC, Formule Lista Junior CH & F-3 CH, Formula Renault 2.0 CH, Clio Cup & Clio Classics Suisse, Clio Cup (Coupe belge et suisse) ainsi que du Championnat WEC des formules Renault 2.0.

### **Article 2. Organisation.**

L'épreuve sera organisée par PRC Group SA Hoge Wei, 37 à 1930 Zaventem en conformité avec les prescriptions du RACB SPORT, les règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats, séries et/ou coupes BTCS, BGTC, Formule Lista Junior Suisse, Renault Clio Cup Belgique et Suisse, Formula Renault 2.0 Suisse, les formules Renaults WEC composant l'épreuve ainsi que le présent règlement particulier et additionnel ainsi que les annexes.

De part leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

### **Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.**

3.1 Nom de l'épreuve : « **12 h de Spa - Francorchamps** »

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium  
RACB SPORT  
Rue d'Arlon. 53  
B -1040. BRUXELLES. Belgique  
Téléphone : 32 (0)2/287.09.11  
Fax : 32 (0)2/675.61.19

3.3 Organisateur : PRC Group SA  
Hoge Wei, 37  
B - 1930 Zaventem Belgique.  
Téléphone : 32 (0)2/725.99.99  
Fax : 32 (0)2/757.66.66  
E mail : [christian.lahaye@prcgroup.be](mailto:christian.lahaye@prcgroup.be)  
[laurent.voogt@skynet.be](mailto:laurent.voogt@skynet.be)

Au circuit :  
Téléphone : 32 (0)87/64.67.91.(local 111)

3.3a Promoteur Suisse : EQUIPE BERNOISE  
Case postale  
CH-3097 Liebefeld  
E-Mail : walter [kupferschmid@hispeed.ch](mailto:kupferschmid@hispeed.ch)  
[fritz.stern@bluewin.ch](mailto:fritz.stern@bluewin.ch)  
Tél & fax +41 33 534 12 56  
mobile +41 79 422 50 93 ou +41 79 287 83 94

3.4 Secrétariat et permanence : jusqu'au mardi 02 juin à 18.00 heures :

Voir à Organisateur ou le Promoteur Suisse.  
Christian Lahaye +32- 475/ 28.45.25  
Laurent Voogt +32- 473/ 41.78.62.

À partir du mercredi 03 Juin :  
13h00 : Circuit et/ou Welcome d'Accueil  
Voir article 5.1.

### 3.5 Date et lieu de l'épreuve :

04, 05, 06 & 07 juin 2009  
Circuit de Spa-Francorchamps  
Route du Circuit 55  
4970 Francorchamps

3.6 Circuit : Circuit de Spa-Francorchamps, 7003,93 m  
Sens de la course ; sens normal des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement : à rentrer auprès de l'organisateur ou Promoteur Suisse.  
Clôture : mardi 02 juin 2009 à 18 heures. (lundi 25 mai 2009, 24h00 pour les séries Suisse)  
Les promoteurs se réservent le droit de refuser toute participation.

En BTCS le montant de la participation aux frais est fixé, par voiture engagée, à 2.500 euros + TVA (T1, T2, T3, S3 et DT3) ou à 3.200 euros + TVA (DT4, T4, S1 et S2). La location d'un stand ou d'un emplacement de stand est comprise dans le prix (caution : 300 euros). Des télévisions seront disponibles en location (50€) à la permanence paddocks (premier étage ancienne salle de presse).

Pour les séries Suisses et les WEC, tous les prix et les détails seront publiés sous la site [www.racepromo.ch](http://www.racepromo.ch) ou on aura aussi la possibilité de s'inscrire selon l'information no 3-2009 online.

Pour les séries annexes, la caution pour un transpondeur est fixée à 100 euros.  
En BTCS, l'utilisation des transpondeurs de type Chronolec avec identification des pilotes est obligatoire.

Seuls une demande de participation, dûment complétée, et un paiement anticipatif de la participation aux frais feront foi.

### 3.8 Durée des courses :

Suivant le timing en annexe. Ce timing est informatif. Il peut être modifié pendant la durée de l'épreuve si besoin.

### 3.9 Durée de l'épreuve :

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants : - délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition.

- fin des vérifications sportives et/ou techniques d'après épreuve entreprises en conformité avec le code.
- fin de la remise des prix.

3.10 Horaires : voir timing en annexe.

3.11 Vérifications sportives : voir timing en annexe. Lieu : 1<sup>er</sup> étage bâtiment F1, Racecontrol. Local 111

3.12 Vérifications techniques : Lieu : Formule Lista Junior & F-3 CH ; dans le paddock. Voir timing en annexe.

Formula Renault 2.0 ; box 2 pit F1.  
Renault Clio Cup; Centre technique Tour Coca-Cola  
WEC ; Centre technique Tour Coca - Cola  
BTCS ; box 1 pit F1.  
BGTC ; Centre technique Tour Coca-Cola.

3.13 Tableau d'affichage officiel :Paddock F1 derrière boxes 1 & 2.

3.14 Essence :

Toutes les courses :	<b>Les concurrents doivent aller se fournir en carburant (essence ou diesel) à la pompe située dans l'enceinte du circuit ou selon leurs règlements des séries. Le transport de l'essence et du diesel dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Directeur de l'épreuve. Les concurrents sont autorisés à ravitailler devant leurs stands respectifs. Une note du SRI sera remise aux concurrents lors des vérifications sportives, elle sera de stricte application sous peine de mise hors course.</b>
----------------------	---

3.15 Briefings : **PREVOIR UN STYLO.**

Ils auront lieu dans la salle de conférence 1er étage, bâtiment F1.

Le jeudi 4 juin à 12h00 pour les Formula Renault 2.0 Suisse et le Championnat WEC.

Le jeudi 4 juin à 14h15 pour les Formule Lista Junior Suisse et les Formules 3 Suisse.

Le vendredi 5 juin à 08h30 pour les Renault Clio Cup Belgique, Suisse et les Clio Classic Suisse.

Le vendredi 5 juin à 09h15 pour les 12 Heures de Spa BTCS.

Le vendredi 5 juin à 13h30 pour les BGTC

Le samedi 6 juin à 08H00 pour les Renault Clio Cup Belgique et Suisse (extra briefing courses)

Toutes les séries : la présence de tous les pilotes et éventuels chefs d'équipe est obligatoire. Les pilotes recevront un briefing et signeront une liste de présence qui fera office d'accusé de réception du briefing. Toute absence sera pénalisée suivant le règlement sportif de la série. Pour les 12h de Spa, la présence des chefs d'équipe et de tous les pilotes est obligatoire. Ils recevront un briefing et signeront une liste de présence qui fera office d'accusé de réception du briefing. Toute absence sera pénalisée d'une pénalité financière de 100,00 € par personne.

3.16 Podium : la cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant soit parmi les 3 premiers du classement général et/ou parmi les 3 premiers de classe, division, classements spéciaux, etc.

3.17 Parc fermé

Paddock F1 – Au bout de la pit lane F1 (intérieur du virage de la Source)

Pour les 12h de Spa, si un véhicule s'arrête ou abandonne la course sur le circuit ou dans les stands après 3 heures ou après 6 heures et qu'elle est classée dans les deux premiers résultats partiels, elle doit être amenée, pour autant que ce soit possible, au parc fermé pour vérifications techniques.

## Article 4. Officiels.

<u>4.0 Secrétaire Général de l'épreuve</u>	Christian Lahaye	Lic.	2211
Directeur d'épreuve	Laurent Voogt – Licence RACB Int	Lic	1426

### 4.1 Direction de course :

Directeur de course	Laurent Voogt	Lic.	1426
Directeurs de course adjoints	Dupont Guy	Lic.	1993
	Gelders Jean-Luc	Lic.	2167

### Officiels pour les Renault Clio Cup:

Directeur de course	Jo Deferme	Lic.	1331
Directeur de course adjoint	Fritz Stern (Int CH)	Lic.	1107
Permanent au Collège des C.S.	Marc Janssen	Lic.	1835
Membres	Hubert Wenger (IntCH)	Lic.	14
Contrôleurs techniques	Michel Rombaut	Lic.	1856
	Hanspeter Halbeisen (IntCH)	Lic	68
	Reinhold Turati (Int CH)	Lic.	234
Juges de fait	Eddy Joosen	Lic.	2285
	Etienne Stalpaert	Lic.	2280
	Nicole Sol	Lic.	2296
Secrétaire	Carine Daele		
Relations concurrents	Michel Quittelier		

### Officiels pour le BGTC :

Directeur de course	Danny Dubois	Lic.	1249
Directeur de course adjoint	Niki Dubois	Lic.	2511
Secrétaire	Patricia Indekeu	Lic.	2300
Responsable paddock	Kor Snoekx		

### Officiels pour les Formules Renault 2.0 Suisse, WEC, les Formules Lista Juniors et Formules-3 Suisse

Directeur de course :	Laurent Voogt	Lic.	1426
Directeur adj. Suisse :	Walter Kupferschmid (Int CH)	Lic.	44
Permanent au Collège des C.S. :	Marc Janssen	Lic.	1835
Membres	Hubert Wenger (Int CH)	Lic.	14
	T.B.A. (WEC)	Lic.	
Contrôleurs techniques :	Hanspeter Halbeisen (Int CH)	Lic.	68
	Reinhold Turati (Int CH)	Lic.	234

### 4.2 Secrétariat de l'épreuve:

1 <sup>er</sup> étage Pit Building (local 111)			
Celine Laloux	Lic.	2521	
Valérie Debacker	Lic.	1991	

### 4.2 a) Secrétariat Suisse :

1<sup>ère</sup> étage Pit Building (local 111)  
Michèle Gabler, Suisse

#### 4.3a. Commissaires sportifs 12 Heures de Spa:

Président	Etienne Massillon	Lic.	0487
Membres	Alain Adam	Lic.	1632
	Michel Adant	Lic.	0001
Stagiaire	Guy Daubie	Lic.	

#### 4.3b. Commissaires sportifs courses annexes:

Président	Jean-Michel Boucherie	Lic.	2082
Membres	Marc Janssen	Lic.	1835
	Pascal Notelaers	Lic.	1242

4.4 Commissaires techniques: Alain Marquet et son équipe de 13 personnes (annexe 1) Lic. 2265

4.5 Service Médical: Du circuit de Spa-Francorchamps

4.6 Service de chronométrage: Tour Chronométrage du circuit. Monsieur Michael Goblet (RIS) Lic. 2375

4.7 Commissaires de piste : CNCR  
Chef de file Christian Monballin Lic. 2415

4.8 Commissaires de stands : CNCS  
Chef de File Claude Dupont Lic. 0827

4.9 Sécurité : Nicolas Dauby Lic. 0084

4.10 Relations Concurrents : André Pousseur Lic. 2094  
Vincent Nicolay Lic. 2406

4.11 Responsable Paddocks : All Events & Group 4

4.12 Permanence Paddocks : All Events

4.13 Trésorier : Guy De Keyser

### **Article 5. Timing de l'épreuve.**

5.1 Welcome d'accueil. Racing Hôtel – Route du Circuit n°1 à 4970  
Francorchamps - 087/275.038

Entrée du circuit de Francorchamps –  
Coté virage de la source.  
Mercredi 3 juin de 12.00 heures à 20.00 heures  
Jeudi 4 juin de 07.00 heures à 20.00 heures  
Vendredi 5 juin de 07.00 heures à 20.00 heures  
Samedi 6 juin de 08.00 heures à 14.00 heures

5.2 Essais chronométrés. Voir timing. Pour les 12h de Spa les essais chronométrés auront lieu comme suit : Il est à noter qu'il y a deux séances. Pour la première séance, les 15 premières minutes sont réservées aux voitures du groupe 1. Les 45 minutes suivantes sont ouvertes à toutes les voitures. Les 15 dernières minutes de la séance sont réservées aux voitures du groupe 2.

Pour la deuxième séance, l'ordre des groupes est inversé. Les 15 premières minutes sont réservées aux voitures du groupe 2. Les 60 minutes suivantes sont ouvertes à toutes les voitures. Les 15 dernières minutes de la séance sont réservées aux voitures du groupe 1.

### **Pendant les essais, les voitures sont réparties en deux groupes**

- **Groupe 1 : les voitures de la classe T3, T4, S1 et S2**
- **Groupe 2 : les voitures de la classe T1, T2, D et S3**

La direction de course dans un souci d'équilibre des groupes pourra si elle le désire mettre les voitures de la classe T3 dans le groupe 2.

Pour les séries annexes, suivant les règlements des séries.

5.3 Départ des épreuves. Les procédures de départ seront données lors du briefing.

5.4 Ouverture du paddock. Le mercredi 3 juin à partir de 13.00 heures. Pour les séries utilisant le paddock vert et/ou la pit lane type 24h, l'ouverture du paddock ne sera possible qu'à 18 heures.

## **Chapitre II. Conditions Particulières de l'épreuve.**

### **Article 6. Pilotes.**

Tous les concurrents et pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif

International 2009 émis par la FIA en ce qui concerne :        leurs licences  
   le contrôle médical  
   le casque et les vêtements de protection

Ces mêmes concurrents doivent être en conformité avec les dispositions prévues par leur A.S.N. pour les mêmes obligations.

Les licences doivent être valables pour l'année en cours et être au moins du type FIA A, B ou C. La licence nationale minimale requise en BTCS est du type C Circuit ou C Circuit stage (Tourisme et silhouette < 2000cc).

Pour les séries Suisse, on accepte aussi les licences NAT selon les règlements des séries, approuvés par l'ASN Suisse.

Les concurrents et pilotes ne doivent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Séries annexes : Voir règlement sportif de la discipline.

### **Article 7. Description des véhicules admis.**

Les véhicules doivent être en conformité avec leurs règlements techniques des séries et/ou des championnats.

### **Pour les 12h de Spa**

L'éclairage des numéros de voitures est obligatoire.

En cas de non-conformité technique d'un véhicule contrôlé en fin d'épreuve, la décision du Collège des Commissaires Sportifs s'appliquera automatiquement aux résultats de l'épreuve (après 3 heures, après 6 heures, après 12 heures).

### **Article 8. Laissez-passer – Cartes de Fonction.**

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.

### **Article 9. Assurance.**

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière.

Numéro de la police : 730.261.439 AXA

### **Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.**

#### **Article 10. Essais – Qualification.**

10.1 Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant timing en annexe.

10.2 Les minima de qualification prévus aux règlements particuliers des séries ou du championnat seront d'application.

#### **Article 11. Grille de départ.**

11.1 BTCS. La grille départ de la course sera fonction des résultats des essais qualificatifs.

11.2 Pour les séries annexes, la ou les grilles de départ sera/seront fonction de leurs réglementations respectives.

11.3 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock et/ou voie des stands respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leur course. Lors de la mise en grille des 12h de Spa, un membre de l'équipe de chacune des voitures doit être présent à l'emplacement de la voiture afin d'aider les commissaires de stands à indiquer au pilote son emplacement.

11.4 L'accès à la piste sera fermé, suivant la série, 5 ou 10 ou 15 minutes avant le début du tour de formation.

**11.5 Pour les 12h de Spa-Francorchamps, les véhicules autorisés à prendre le départ seront invités à monter en piste à partir de 13h55. Il leur sera permis suivant la procédure décrite dans le règlement sportif de faire plusieurs tours de piste. Le passage dans la voie des stands devra se faire à allure très réduite. Un Pit Walk est prévu de 14h10 à 14h40. La plus grande vigilance est donc obligatoire pour les pilotes au volant pendant cette période.**

#### **Article 12. Procédure de départ.**

12.1 Le signal de départ sera donné au moyen des feux lumineux de départ déclenchés par le Directeur de course.

A défaut, le départ sera donné au moyen du drapeau national.

12.2 Pendant le départ d'une course, le mur de signalisation devra être totalement libre de toute personne, à l'exception des officiels et commissaires de stands et de route, dûment autorisés, et qui auront tous reçu l'accréditation appropriée pour y exercer une fonction officielle.

Cette interdiction est valable pour les deux premiers tours de chaque course.

12.3 Sur instruction des commissaires de grille de départ et de stands, les voitures quitteront les stands derrière la Voiture de Sécurité officielle pour couvrir un tour de reconnaissance. Durant ce tour de reconnaissance, les voitures garderont leur position de grille de départ et ne pourront ni dépasser la Voiture de Sécurité ni se dépasser (sauf si une voiture est retardée en quittant sa position de grille et que les voitures se trouvant derrière elle, ne peuvent éviter de la dépasser sans retarder indûment le reste du plateau) sous peine de mise hors course. Les essais de départ, d'accélération en se laissant distancer sont interdits durant ce tour sous peine de se voir infliger un penalty.

12.4 La sortie des stands sera fermée, suivant la série, 5 ou 10 minutes avant l'heure du drapeau vert. Pour les 12h de Spa, la fermeture de la sortie des stands aura lieu lors de la présentation du panneau 15 minutes.

12.5 Pour la coupe « Renault Clio Cup », les départs seront donnés de la grille de départ type endurance (tour Uniroyal) mais les arrivées seront jugées sur la ligne de chronométrage côté pit F1.

La distance de chaque course sera égale au nombre minimal de 10 tours.

Toutefois, si trente minutes s'écoulent avant que la distance prévue ne soit couverte, le drapeau à damier sera montré à la voiture en tête quand elle franchira la ligne (la Ligne), à la fin du tour pendant lequel cette période de trente minutes aura expiré.

Les départs pour les deux courses de la série Renault Clio Cup seront de type « lancé ». Comme il y a deux championnats, Belge et Suisse, les départs seront donnés en deux vagues séparées d'une minute.

La première vague sera composée des concurrents du Championnat de Belgique, la deuxième vague des concurrents du Championnat Suisse. Il y aura deux voitures officielles, l'une devant la première vague et l'autre devant la deuxième vague, cette deuxième officielle car deviendra un Safety car si un incident lors du premier départ devrait avoir lieu.

Uniquement dans ce cas, elle allumera ses feux orange et la course sera neutralisée en deux vagues derrière deux safety car.

Afin de garder un écart d'une minute entre les deux séries, la reprise de la course aura uniquement lieu lors du passage sur la ligne chrono. Si les départs devraient être donnés sous procédure « Safety Car », la procédure serait identique.

La Ligne consiste en une ligne unique traversant la piste et la voie des stands.

Les informations de la direction de course à l'attention des pilotes se feront de la passerelle face au Racecontrol de la pit F1 (pénalités, SC, drapeau vert....).

### **Article 13. Divers.**

13.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la direction de course, pitlane F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de course sera montré aux pilotes. Les sanctions seront diffusées via le réseau des écrans sur les pages de classement.

13.2 La vitesse maximale autorisée dans la voie des stands sera de 60 km/h.

13.3 Pour les courses annexes, la Direction de Course, en présence d'un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non, par leur Règlement Sportif.

13.4 En BGTC, BTCS et Renault Clio Cup, le Directeur de Course doit infliger les pénalités prévues par le règlement sportif. Pour tout cas non prévu dans ce règlement sportif, il fera

rapport au Collège des Commissaires Sportifs, qui appliquera la réglementation prévue au code sportif international ou au code sportif national.

Exceptionnellement durant la course la direction de course, en présence d'un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive through » en lieu et place d'une autre pénalité non prévue par le règlement sportif.

13.5 Le directeur de course peut ordonner un CODE 60 pour organiser le rapatriement aux stands d'un véhicule en panne le long du circuit par un véhicule d'intervention et ce jusqu'à 60 minutes de l'arrivée. Ce véhicule, une fois réparé, pourra reprendre part à l'épreuve.

**En plus du tableau de pénalités standards 2008.**

Plus de 8 heures au volant (si 2 pilotes par voiture) ou plus de 6 heures au volant (si 3 ou 4 pilotes par voiture) durant les 12 Heures	Course :	5 tours de pénalité
Relais de plus de 3 heures 10	Course :	1 tour de pénalité
Non respect des procédures (SRI) dans les paddocks et les stands	Essais et Course	300 €

**Le présent règlement a été approuvé par le RACB Sport et confirmé par l'ASS, no d'homologation 09-026NI+**